

(émetteurs) envoie des signaux SHF que les abonnés captent à l'aide d'antennes spéciales munies de dispositifs de désembrouillage adéquats. DOTAC a informé le Comité que, dans le cadre de l'actuel plan d'attribution de fréquences, le SDM permettrait de fournir une réception de bonne qualité sur 3 canaux dans des capitales et sur un maximum de 10 canaux dans les endroits où cette technique n'est pas encore utilisée. En modifiant le plan d'attribution de fréquences de telle sorte que le nombre de canaux de SDM disponibles pour la télévision payante soit plus élevé, on pourrait faire augmenter le nombre de canaux capables de fournir une réception de bonne qualité dans les capitales. Un tel système pourrait commencer à fonctionner environ dix-huit mois après la prise de la décision autorisant l'établissement d'installations de télévision payante et la pénétration du marché ne serait limitée que par les facteurs économiques propres au système.

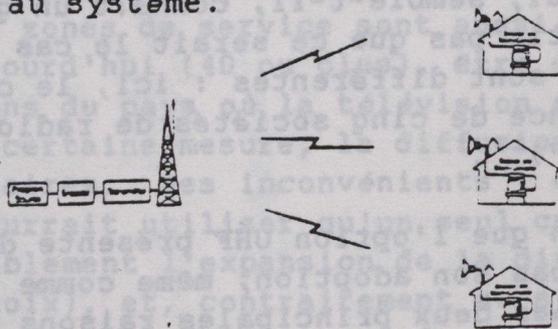


Illustration d'un système de distribution SDM typique

Source : DOTAC

4.26 Le rapport DOTAC reconnaissait le SDM comme système de distribution mais n'envisageait pas son utilisation parce que "le ministre des Transports et des Communications qui était alors en fonction avait annoncé que le SDM ne serait pas utilisé comme principal système de distribution de services de télévision payante¹⁴". Plusieurs communications portaient sur la possibilité d'utiliser la technique du SDM pour la distribution de services de télévision payante. En général, elles provenaient d'organismes qui souhaitaient pouvoir rapidement utiliser cette technique pour distribuer un service de télévision payante. Les actuels exploitants de systèmes "VAEIS" ont soutenu que cette technique devrait être favorisée parce qu'elle est déjà

¹⁴ "1989 Pay TV Report", p. 71.